

Dans l'Orne, un collège a été la cible d'une alerte à la bombe



Les gendarmes ont fait évacuer le collège Jean-Moulin, mardi en fin d'après-midi, après une alerte à la bombe. Photo d'illustration. Ouest-France

Ce mardi 14 janvier 2025 à Gacé (Orne), une quarantaine de personnes ont été évacuées en fin d'après-midi après un appel téléphonique anonyme faisant état de la présence d'une bombe dans le collège Jean-Moulin.

Fin d'après-midi mouvementée au collège Jean-Moulin à Gacé (Orne) ce mardi 14 janvier 2025. Vers 17 h, le principal de l'établissement a reçu un appel téléphonique anonyme faisant état de la présence d'une bombe dans les locaux.

Lire aussi : [L'« engin » trouvé sur une plage vide le collège](#)

« **Les élèves avaient déjà quitté le collège, seuls les élèves internes étaient encore au sein de l'établissement** » explique le [commandant Ismaël Baa](#), responsable de la compagnie de gendarmerie d'Alençon-Argentan. Le principal a avisé les gendarmes. Une vingtaine d'élèves et autant de personnes habitant près du collège, ont alors été évacués. « **La structure a été bouclée et inspectée par des personnels formés à la reconnaissance d'explosif** », ajoute l'officier, qui précise qu'il a fallu employer tout le « **temps nécessaire pour une levée de doute** ».

Un PC de sécurité installé à la mairie

Pendant la durée de l'intervention, les gendarmes ont installé un PC de sécurité à la mairie de [Gacé](#), pendant que les pompiers assuraient l'intendance auprès des élèves et des résidents accueillis dans la salle du [Tahiti](#). En même temps, deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes, véhicules de pompiers, avaient été installés à proximité du site.

Une enquête judiciaire ouverte

« **Il était important de faire le maximum pour être efficace, tout en créant le moins de nuisance possible à la population** », indique le commandant Baa. À 21 h 30, l'inspection du collège était encore en cours. Au terme de l'intervention, « **toutes les personnes pourront réintégrer leur domicile. Une enquête judiciaire est en cours pour vérifier les circonstances de l'appel** ».